

Communiqué de presse

Mercredi 17 avril 2013

Sécurité routière - Nouveau tour de vis

Le cri du cœur de Franck MARLIN : « Mais arrêtons d'emmerder les usagers de la route ! »

Bientôt 120 km/h sur les autoroutes au lieu de 130, et 80 km/h sur les routes nationales et départementales, interdiction totale d'utiliser son téléphone portable même avec un dispositif kit main libre, interdiction des vitres teintées latérales à l'avant des véhicules : voilà quelques pistes de réflexion, dont la liste n'est pas exhaustive, proposées par les quatre commissions lors du dernier Conseil national de la sécurité routière (CNSR) et qui ont immédiatement suscité la colère du député-maire d'Étampes Franck MARLIN.

« Quand on voit que ces groupes de travail proposent aussi de remplacer les petites plaques minéralogiques des véhicules deux-roues par des grandes plaques identiques aux automobiles pour permettre une meilleure identification lorsque les motards se font flasher, ou d'interdire les vitres teintées pour mieux identifier les conducteurs... on voit bien quel est le réel objectif recherché : faire payer toujours et encore plus les usagers de la route ! On nous parle même du système LAVIA, qui briderait automatiquement par GPS les véhicules en fonction de la vitesse autorisée sans possibilité d'accélérer face à une situation qui l'imposerait, d'installation de boîtes noires dans les véhicules,... C'en est trop ! Qu'on arrête de nous emmerder ! »

« Tout comme l'austérité est dangereuse, le tout répressif est impossible à supporter »

« Franchement ? Est-ce qu'il n'y a pas plus urgent que de pénaliser celles et ceux qui utilisent leurs voitures ou leurs motos pour aller travailler ou qui reviennent de faire leurs courses ? Où est l'aspect sécurité routière dans tout cela ?

« On nous parle d'un seuil psychologique de passer en dessous de la barre de 2000 tués sur les routes d'ici à 2020. Cela ressemble aux 3 % de déficit budgétaire que la France doit atteindre aux prix d'efforts insensés et qui ne mesurent pas les conséquences que cela peut créer pour les Français. Tout comme l'austérité est dangereuse, le tout répressif est impossible à supporter.

« Et que dire de l'éternel dogme: "1 % de vitesse en moins, c'est 4 % de morts en moins" ? Quelle est la base scientifique de cette affirmation ? Apparemment il s'agirait d'une vague étude suédoise datant des années 1970-1980. Quel crédit apporter à cette formule qui fait office de loi alors qu'elle n'a jamais été réactualisée depuis, ni même adaptée à la réalité française ? Mais finalement, c'est un dogme très pratique qui permet de s'acharner sur les conducteurs, puisque 93 % des flashes concernent des dépassements de moins de 20 km/h...

« D'ailleurs, d'aucuns annonçaient une envolée de la mortalité après l'assouplissement du permis à points pour les petits excès de vitesse, en 2011. Les Cavaliers de l'Apocalypse se sont, fort heureusement, trompés et les Français ont, au contraire, montré qu'ils étaient bien plus responsables que cela ! »

Réduire la mortalité sur les routes, oui ! Mais il ne faut pas se tromper de cible !

« Personne ne remet en cause le besoin de réduire la mortalité sur nos routes, mais la fin ne justifie pas les moyens, surtout lorsque l'on se trompe de cible.

« J'en veux pour exemple la mortalité sur les autoroutes. En 2012, 75% des accidents mortels ont eu lieu sur les routes départementales et nationales, et 3,9 % ont eu lieu sur les autoroutes. Le nombre de tués sur autoroute a même diminué de 26,3 % par rapport à 2011 !

« La première cause d'accident sur les autoroutes est la somnolence. Réduire la vitesse ne pourra logiquement qu'amplifier ce phénomène. En revanche, nous voyons bien ce que cela peut rapporter au niveau des radars... C'est une mesure en trompe l'œil !

« Il faut tout de même rappeler que le nombre de tués entre 2003, à l'heure où les radars automatiques étaient quasiment inexistantes en France, et 2008 est passé de 6 600 à 4 550 (-31 %) en Allemagne, alors qu'en France ce nombre est passé de 6 059 à 4 274 (- 29%) avec beaucoup plus de répression.

« Dans notre pays, depuis de trop nombreuses années, l'amélioration de la sécurité routière s'est affaiblie, et la prolifération des radars s'est faite au détriment de mesures qui avaient fait diminuer les accidents, comme les campagnes de sensibilisation et de responsabilisation.

« S'il faut sanctionner les conduites les plus dangereuses, il faut avant tout éduquer »

« Car oui, il existe des comportements dangereux, comme le souligne la nouvelle étude qu'Axa Prévention vient de publier : ne pas s'arrêter au feu orange, ne pas mettre son clignotant, ne pas se reposer en cas de fatigue, prendre le volant sous l'emprise d'alcool qui intervient dans 40% des accidents mortels touchant les jeunes de 18 à 24 ans, envoyer des textos en roulant... Pour faire prendre conscience de l'imprudence de telles pratiques, et au-delà des sanctions pour les conduites les plus dangereuses, il faut avant tout éduquer. La prévention doit retrouver sa place et être remise au cœur des actions menées pour améliorer la sécurité.

« Il en est de même en ce qui concerne la formation des conducteurs, dès le plus jeune âge, et l'entretien des routes. Mais de cela non plus, le CNSR n'en parle pas. Il faut dire que cela coûte... Tout est une question de priorité ! »